

Adresse de la société populaire de Vienne-la-Patriote (Isère), en annexe de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vienne-la-Patriote (Isère), en annexe de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 124;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15948_t1_0124_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

61

La société populaire d'Arles [département des Bouches-du-Rhône] demande que la Convention nationale maintienne le décret du 23 thermidor qu'elle a rapporté depuis et le décret par lequel elle avoit ordonné l'impression de la liste des détenus élargis depuis le 9 thermidor. On invoque d'une part l'ordre du jour; de l'autre le renvoi au comité de Sûreté générale.

Cette dernière proposition est adoptée (122).

62

Vienne-la-Patriote, Isère. Cette société nous fait passer copie d'une adresse à la Convention.

Citoyens-Représentans

Robespierre n'est plus et par un mouvement opposé à la justice *la cause de l'aristocratie est servie depuis 5 années pour la première fois. Son triomphe se prépare, les maisons d'arrêt s'ouvrent, la liberté est rendue de toutes parts à des hommes ennemis nés de la République et que la justice devoit soustraire de la société jusqu'à la paix.*

Représentans, ajoute cette société, la cause sacrée est menacée, défendez-là, vous le pouvez; nous vous dirons avec franchise et loyauté *que l'esprit public n'est pas assez fort et que le modérantisme s'avance à grands pas pour le détruire.*

Transportez-vous sur le sommet de la Montagne, ramassez-y les foudres de vos caractères énergiques et vertueux, frappez, dispersez, pulvérisez tout ce qui est également indigne de vous et de nous (123).

63

[*La société régénérée de la commune d'Etain (département de la Meuse) à la Convention nationale s. d.]* (124)

Législateurs,

Vous avez organisé le gouvernement révolutionnaire, vous avez senti les bons effets et vous le maintiendrez; par lui Marseille, Toulon, Lyon furent rendus à la République, la Vendée détruite, l'aristocratie écrasée, le fanatisme abattu. *Par quelle fatalité le fanatisme et l'aristocratie relèvent-ils une tête audacieuse? pourquoi le fier montagnard marche-t-il l'œil et la tête baissée? Pourquoi? C'est que l'aristocratie et le contre-révolutionnaire désertent les prisons.*

(122) J. Perlet, n° 720.

(123) J. Mont., n° 135.

(124) J. Mont., n° 135.

tent les prisons. Le prêtre fourbe et cruel remue ciel et terre pour rétablir son empire. Les signes du fanatisme reparoissent et tout se dispose à recevoir encore une fois l'erreur et le mensonge.

Pères de la patrie, cent fois vous l'avez sauvée, ne perdez pas courage : le vaisseau de la révolution vogue sur les abîmes; une main ferme et sûre seule peut le conduire heureusement au port; qui peut seul mieux que vous le diriger?

Vous avez mis la justice à l'ordre du jour; nous applaudissons à ce principe sacré que l'éternel grava dans le cœur de tous les hommes, mais la plupart se trompent sur son application, parce chacun rapporte à soi et veut avoir raison; *Oui, la justice doit être pour tous; elle doit protéger l'ami du peuple et écraser l'ennemi de la patrie.* Sans doute l'innocent a été souvent confondu avec le coupable, c'est l'effet inévitable des grandes mesures et les grandes mesures sont aujourd'hui indispensables, *mais depuis quelque tems, c'est le coupable qui est confondu avec l'innocent et c'est une calomnie.*

Vous n'en doutez pas, Législateurs, les petits moyens produisent de grands maux, *l'indulgence fait revivre l'audace et l'espérance des conspirateurs.* Il y a toujours (quoи qu'on en dise) des nobles et des prêtres, et ces ennemis nés de la justice et de la raison, doivent être exclus de toutes les places et surveillés jusqu'à la paix... *Vivent à jamais la liberté, l'égalité, et ses vrais défenseurs, périssent tous les traîtres et les conspirateurs!*

64

Le comité révolutionnaire du canton d'Autun, Saône-et-Loire, nous fait passer copie d'une adresse à la Convention.

Citoyens Représentans

Nous ne voyons pas sans inquiétude pour la chose publique l'audace aristocratique sortir des prisons; elle est plus hardie et plus accueillie que les hommes révolutionnaires, victimes de toutes sortes de calomnies.

Elle se prononce jusque dans les maisons de détention, que notre devoir nous pousse à visiter chaque jour.

Les modérés, les faux patriotes applaudissent à tout ce qui incline vers l'indulgence, vers une amnistie générale. Ils pressent dans leur sein les ennemis de la République, ils font cause commune, réunis ils semblent se promettre d'anéantir l'énergie républicaine. Vous ne le souffrirez pas, Citoyens Représentans. Les mesures révolutionnaires sagelement divisées continueront d'être à l'ordre du jour. Il sera encore réduit en poudre le système affreux de perdre la patrie sous le beau prétexte de probité, d'humanité et de justice. Les noms si scéléramente prostitués ont perdu leur signification propre.